

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 44 (1964)
Heft: 2: La formation professionnelle

Rubrik: En bref... la Communauté économique européenne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

Le spectre de l'inflation

Pour la première fois depuis 1958, la Communauté doit faire face à une hausse inquiétante des prix qui risque d'affaiblir ses finances et sa compétitivité sur le marché mondial. Consciente du danger, la Commission a élaboré au printemps un programme anti-inflationniste, ainsi qu'un embryon de politique économique commune à moyen terme. Ce programme a été accepté par les Ministres le 15 avril. La plupart des pays se sont conformés aux recommandations de la C.E.E., sauf l'Italie qui n'a pas encore pris les mesures de freinage nécessaires, ce qui cause une sérieuse préoccupation aux autres pays membres et notamment à l'Allemagne.

Blocage du Plan Mansholt

La politique agricole des Six est en retard sur le programme. Les règlements agricoles adoptés en décembre dernier (riz, viande bovine et produits laitiers) n'ont pas été mis en vigueur, les modalités techniques n'étant pas encore au point. Plus grave est le fait que l'harmonisation des prix des céréales proposée par M. Mansholt n'a pu être décidée ce printemps faute d'accord de la part de l'Allemagne fédérale. Pour des raisons de politique intérieure (votes paysans aux élections de 1965), Bonn bloque toute décision et pose une série de conditions qui sont difficiles et longues à remplir. De ce fait, les Six appliqueront cet été les mêmes prix pour les céréales que l'année passée et c'est au mieux le 15 décembre qu'une décision pourra être prise. Mais un renvoi jusqu'après les élections allemandes paraît tout aussi probable.

Kennedy-round : doutes et incertitudes

L'ouverture officielle du Kennedy-round le 4 mai, à Genève, a obligé les Six à préciser leur attitude commune à l'égard de la grande négociation au GATT. La C.E.E. continue à « jouer le jeu », mais elle y met tant de conditions et si peu d'empressement que l'on doute parfois de sa ferme volonté d'aboutir. Les Six continuent à se montrer très pointilleux en ce qui concerne les fameuses « disparités tarifaires » et l'absence de décision sur les prix des céréales empêche les Six de négocier valablement la partie agricole du Kennedy-round. Certes, rien n'est compromis encore, mais les dissensions entre les six pays de la C.E.E. ne sont assurément pas de nature à faire avancer la difficile négociation du GATT.

Espagne, Nigéria, Israël et Autriche

La C.E.E. a dû s'occuper pendant le trimestre écoulé de plusieurs demandes présentées par des pays tiers. Lors d'une des dernières réunions ministérielles, les Six ont décidé d'ouvrir des négociations avec l'Espagne et le Nigéria. Dans le cas de l'Espagne, il n'a pas été précisé s'il s'agit d'une « association » ou d'un accord de commerce, les Six étant fortement divisés à ce sujet. De même, pour le Nigéria, rien n'a été préjugé quant à la forme que prendra l'arrangement avec ce pays. La C.E.E. a également ouvert des négociations avec le Liban. Après des négociations qui ont duré une année et demie, la C.E.E. et Israël ont signé en mai un accord de commerce. La Commission est, en outre, en pourparlers avec les pays du Maghreb (Tunisie, Maroc et Algérie) et d'autres pays africains (Kénya, Ouganda et Tanganyika). La Commission vient de remettre au Conseil des ministres un rapport sur les problèmes soulevés par la demande d'association de l'Autriche ; il est possible que la négociation proprement dite entre la C.E.E. et le gouvernement de Vienne puisse commencer encore cet été, mais elle risque de durer longtemps.

Fusion : renforcement ou affaiblissement ?

La discussion entre les Six sur la fusion des trois exécutifs (CEE, Euratom et CECA) et le renforcement du Parlement européen se sont poursuivies au cours du printemps sans grand progrès. Les Six sont divisés sur le nombre des Commissaires de l'Exécutif unique (9 ou 14) et surtout sur le siège des institutions. Le débat sur cette dernière question a dû être renvoyé jusqu'après les élections luxembourgeoises qui ont eu lieu au début juin et sera repris probablement vers la fin de juillet. Le débat sur les pouvoirs du Parlement est bloqué par le veto systématique de la France qui, de manière générale, semble vouloir affaiblir plutôt que renforcer la structure supranationale des institutions communautaires.

Nouveau délai pour la politique énergétique

Le nouveau et dynamique président de la Haute Autorité de la CECA, D. del Bo, a présenté au printemps une sorte d'accord-cadre qui a permis aux six gouvernements de sortir momentanément de l'impasse dans laquelle s'était engagée la politique énergétique de la Communauté. Cette dernière ne sera définitivement réglée que lors de la fusion des trois Traités, soit probablement d'ici 1967 ; en attendant, le charbon bénéficiera de mesures d'aide temporaires.

L'âge n'est pas une vertu, certes, mais les anniversaires sont une occasion de tracer les grandes lignes d'une évolution et d'extrapoler les tendances dominantes du passé pour définir ce que pourrait être l'avenir.

L'histoire de Paillard est à cet égard riche d'enseignements :

En 1814, Moïse Paillard ouvre dans son appartement de Sainte-Croix, dans le Jura suisse, un modeste atelier d'assemblage de montres et de boîtes à musique.

En 1964, la société qui porte son nom est connue dans le monde entier, et occupe plus de 5 000 personnes dans huit usines, ce qui en fait l'entreprise la plus importante de Suisse romande. Elle fabrique des produits réputés pour leur qualité et leur précision dans quatre domaines : les machines à écrire et automates comptables, les machines à calculer, les appareils de cinéma et les tourne-disques de haute-fidélité. Quatre domaines où la technique vise à faciliter le travail de l'homme et à agrémenter ses loisirs, quatre domaines qui relèvent de spécialités typiquement suisses, la mécanique de précision et l'électronique, quatre domaines enfin qui concernent le problème des communications entre les hommes.

Pendant ces 150 ans, Paillard a su maîtriser son évolution avec une rare sagesse : dès l'invention du phonographe, l'entreprise se lance dans cette branche nouvelle pour fabriquer ensuite gramophones, tourne-disques et radios. Au lendemain de la première guerre mondiale, la machine à écrire lui ouvre un domaine complémentaire, celui des biens d'équipement, pour lequel le marché suisse, plus tard l'exportation, offraient des débouchés importants. Puis, durant la crise des années 30, Paillard entrevoit dans le cinéma d'amateurs un passe-temps jeune, moderne, promis à un bel avenir. Enfin, tout récemment, l'association avec Précisa et la fusion avec Thorens lui permet de compléter la gamme de ses fabrications et d'offrir à la vente un ensemble d'articles parfaitement cohérent. Voilà pourquoi on cite, dans les universités suisses, le cas de Paillard comme celui d'une entreprise qui a su s'adapter intelligemment, depuis 150 ans, à l'évolution technique et économique de son époque.

Tournée vers l'exportation...

L'exportation absorbe l'essentiel de la production du Groupe Paillard, soit :

- 80 % des machines à écrire et automates comptables fabriqués dans l'usine d'Yverdon ;
- 90 % des appareils de cinéma sortant des usines de Sainte-Croix et d'Orbe ;
- 75 % des machines à calculer, fabriquées dans les usines de Zurich-Oerlikon (Precisa A. G.) et de Säkingen, Allemagne (Hermès-Precisa G.m.b.H.) ;
- 50 % des tourne-disques et du matériel haute-fidélité construits dans les usines de Sainte-Croix.

Les États-Unis viennent en tête des pays importateurs des produits Paillard. Pareille position est d'autant plus remarquable que les premières machines à écrire, les premières caméras et les premiers tourne-disques du monde ont été lancés en grandes séries outre-Atlantique.

Viennent ensuite la France et l'Allemagne fédérale, pays pourtant très industrialisés et puissants concurrents.

Un avenir prometteur : Pour rester à la pointe du progrès technique, la société Paillard a créé à Yverdon un centre de recherches, l'un des plus modernes d'Europe, et des laboratoires de recherches à Zurich, Crissier-Lausanne et Munich, qui collaborent activement avec les deux écoles polytechniques de Suisse ainsi qu'avec le laboratoire suisse de recherches horlogères de Neuchâtel.

Dans le centre de recherches et les laboratoires Paillard, plus de 200 ingénieurs, physiciens, mathématiciens, techniciens et constructeurs créent des appareils nouveaux tout en perfectionnant les modèles actuels.

Plaçant son 150^e anniversaire sous le signe de l'avenir, Paillard prépare son destin avec clairvoyance et énergie, sans ménager les efforts propres à assurer la réussite.

CALENDRIER (*) DES FOIRES ET EXPOSITIONS 1964

**SUISSE
1964**

Lausanne	30 avril au 25 octobre	Exposition Nationale Suisse 1964.
Zurich	fin août-début septembre	Fera, Exposition suisse de télévision, radio, gramophones, électronique.
Genève	31 août au 9 septembre	Salon international des applications pacifiques de l'énergie atomique.
Bâle	26 septembre au 4 octobre	Holz, Foire professionnelle internationale du travail sur bois.
Saint-Gall	8 au 18 octobre	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Zurich	8 au 23 octobre	Semaine suisse d'exportation de l'habillement, collection printemps-été 1965.
Genève	28 octobre au 8 novembre	Salon international des arts ménagers.
Zurich	29 octobre au 10 novembre	Expovina, Exposition internationale du vin.

**FRANCE
1964**

Besançon	3 au 14 septembre	Salon international de l'horlogerie.
Strasbourg	3 au 14 septembre	Foire internationale.
Paris	4 au 14 septembre	Salon international de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie.
Paris	10 au 15 septembre	Semaine internationale du cuir.
Paris	13 au 21 septembre	Semaine de la bijouterie, orfèvrerie cadeaux.
Marseille	24 septembre au 5 octobre	Foire internationale.
Paris	26 septembre au 11 octobre	Salon nautique international.
Paris	26 septembre au 18 octobre	Salon des antiquaires, des décorateurs français et des métiers d'art.
Metz	30 septembre au 11 octobre	Foire internationale.

(*) Ces dates sont données sous toutes réserves, les directions des Foires les modifiant souvent en cours d'année.